

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (CE) n° 1568/98 de la Commission du 17 juillet 1998 modifiant les annexes I, II, III et IV du règlement (CEE) n° 2377/90 du Conseil établissant une procédure communautaire pour la fixation des limites maximales de résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments d'origine animale

(«Journal officiel des Communautés européennes» L 205 du 22 juillet 1998)

Page 4, point 2: Composés organiques:

La substance «Parconazol» doit être supprimée.
